



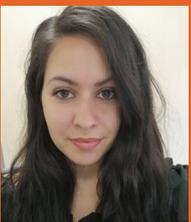
BNP PARIBAS



Sophie CREPEAUX
06 98 54 95 03



Juan Antonio GONZALEZ
06 67 24 54 97



Laura FELLAG
06 67 79 17 71



Yannick MARGERIE
06 73 98 52 45



Valérie VERMONT
07 64 35 74 48



L'INFORMATION DE VOS REPRESENTANTS

Comment être là pour ses salariés ? Suite et fin !

25/03/2021

Idf Ovest

DERNIERE MINUTE !

MOTIV : la CFDT demande le retrait immédiat du malus « bancassurance » sur votre variable ! Cette règle n'est ni acceptable, ni légale.

Congés imposés : à la demande de la CFDT, la règle des 20 jours de congés imposés du 01/06 au 15/10 pourrait être assouplie pour les agences type 3 !

A suivre... La CFDT, à vos côtés, pour vos intérêts !

Santé, Charge de travail et Télétravail en IDF Ovest, trois sujets qui dérangent

- ⇒ Au vu des **résultats des enquêtes** menées par la direction (Evergreen, GPS et Pulse), enquêtes dont elle refuse toujours de nous communiquer l'intégralité des informations malgré la demande écrite de l'inspectrice du travail,
- ⇒ Au vu de la **progression constante** aussi bien de l'**absentéisme** (constaté dans les rapports qu'elle nous communique chaque année sur les données sociales) que de son corollaire, le **présentéisme** aux conséquences toutes aussi néfastes et délétères,
- ⇒ Au vu des remontées régulières de l'ensemble de vos représentants sur les **difficultés éprouvées par les travailleurs de notre région** qui se traduisent par des niveaux de **stress et de risques psychosociaux**, aggravés par la **crise sanitaire**, jamais atteints,
- ⇒ Tandis que pas une semaine ne passe sans que le sujet de la **souffrance et du mal-être des salariés** en France ne soit évoqué dans une émission ou bien un reportage,
- ⇒ Tandis que **56 % des salariés s'absentent** au moins une fois par an pour raison de santé en France, et que ce taux atteint 59 % chez les femmes et 68 % chez les franciliens.
- ⇒ Tandis qu'en France, **59 % des salariés disent venir travailler alors qu'ils se sentent malades** et que 54 % disent se sentir trop fatigués au travail pour faire correctement leur travail.

Personne, et notamment pas la direction, n'ignore que depuis « préférence clients », dans un contexte de changement perpétuel à coups de plans d'économies et de baisses d'effectifs continus, le prix à payer de l'industrialisation et de la rationalisation à marche forcée de notre entreprise en général et de son réseau en particulier est celui de la santé de ses salariés.

Ajouté à cela depuis mars 2020 les conséquences de la crise sanitaire, un nombre sans cesse croissant de **salariés sont épuisés, vidés, et « asphyxiés », et c'est devenu inacceptable !**

Alors quand vos représentants disent que « **trop c'est trop** », que les salariés sont en **souffrance** et certains d'entre-eux sont même **en danger**, face au déni d'une direction régionale non seulement sourde et aveugle aux résultats de ses propres enquêtes et rapports, mais aussi aux propos de la propre directrice de région quand elle nous indique de façon très empathique qu'« on va continuer à souffrir ».

BURN OUT, BURN OUT,
VOUS CROYEZ QUE C'EST
LE MOMENT AVEC TOUT CE TRAVAIL...



VOS REPRÉSENTANTS

Sophie CREPEAUX

Laura FELLAG

Christine DELSAHUT

Adama FAYE

Lilian FOULE

Juan-Antonio GONZALEZ

Amel HASSANE

Claudine OMS

Valérie VERMONT

Yannick MARGERIE

Vos représentants du personnel, se doivent d'agir dans le respect de leurs prérogatives et de leurs responsabilités en matière de santé.

C'est donc ce que nous, élus CFDT, avons fait en demandant la réalisation d'une enquête « indépendante » par un expert reconnu dans le domaine de l'évaluation de la santé et de la charge de travail des salariés.

Compte-tenu de ce qui précède, nous pensions obtenir le soutien de tous les élus pour voter en faveur de ces deux expertises. Comptant donc sur un vote unanime et favorable au vu du constat partagé par tous sur la gravité de la situation,

Nous avons donc été stupéfaits d'être les seuls à voter POUR.

Trop c'est trop !!!



- ⇒ Qu'une direction puisse considérer qu'«on ne fait d'omelettes sans casser d'œufs »,
- ⇒ Qu'elle puisse considérer que la résistance au changement est une donnée intrinsèque de l'espèce salariée quand bien même celle-ci aurait régulièrement et encore récemment prouvé le contraire pendant la crise sanitaire
- ⇒ Que « la santé puisse lui paraître à la longue un peu fade, et qu'il faut donc pour la sentir avoir été malade »,
- ⇒ Bien qu'elle reconnaisse officiellement que le nombre d'opérations « essentielles », permettant notamment de justifier le maintien de l'ouverture à la clientèle, se limite à trois (le retrait dépannage, la délivrance des moyens de paiement et le traitement d'opérations pour les clients non équipés d'un ordinateur),
- ⇒ Bien qu'elle refuse de nous donner le nombre d'opérations par agence,
- ⇒ Bien qu'elle ne tienne pas compte des injonctions et mesures prises par les pouvoirs publics (communiqué du préfet et des partenaires sociaux, dont le MEDEF du 10 mars transmis à notre directrice de région et mesures annoncées par le premier ministre le 18 mars),
- ⇒ Bien que notre direction régionale, toujours aussi protectrice, persiste dans son refus de réunir un groupe de travail sur les modalités spécifiques de déploiement du télétravail sur notre région...
- ⇒ Et enfin, bien que malgré le contexte spécifique de notre région, elle décide de reprendre sans l'aménager la mesure décidée au niveau national d'extension de l'ouverture à 18h30 pour les agences concernées, soit 1h15 de présence et de travail en plus par jour.

Ça la regarde... Mais que vos représentants n'aient pas tous voté POUR une expertise sur votre santé et votre charge de travail, c'est incompréhensible voire irresponsable.

- ⇒ Quand bien même 51 renforts supplémentaires seraient affectés sur notre région (sur un effectif tout de même ramené de 1.950 à 1.850 salariés fin 2020),
- ⇒ Quand bien même la direction nous promet à nouveau d'écouter la « voix du collaborateur » soit faite par RH GROUPE au travers des nouvelles enquêtes PULSE (promesse déjà faite mais non tenue avec le GPS et EVERGREEN),



VOS REPRÉSENTANTS

Sophie CREPEAUX

Laura FELLAG

Christine DELSAHUT

Adama FAYE

Lilian FOULE

Juan-Antonio GONZALEZ

Amel HASSANE

Claudine OMS

Valérie VERMONT

Yannick MARGERIE

Nous savons tous que ce ne sera pas suffisant pour rétablir une organisation, des conditions et des moyens de travail dignes de ce nom, des moyens dont 67 % des salariés (+8 %) estimaient en 2019 qu'ils leurs faisaient défaut pour faire correctement leur travail) !

Même « une question de timing » avec l'arrivée prochaine dans les CSEE d'établissements des déclinaisons régionales du nouveau projet MODELES DE SERVICE, invoquée par la secrétaire de la CSSCTE, ne saurait justifier, de reporter ces expertises compte-tenu de l'urgence de la situation.

Alors que, partageant pourtant avec nous le constat du déploiement insuffisant du télétravail sur notre région, région particulièrement exposée comme l'ont confirmé récemment d'une part le préfet et les partenaires sociaux, notamment le MEDEF, et d'autre part le premier ministre, nous avons appris que notre demande d'expertise sur le télétravail n'avait même pas été reprise à l'ordre du jour sur avis des autres élus, dixit le secrétaire du CSEE,

De quoi ce vote CONTRE et ce refus de porter à l'ordre du jour notre demande d'expertise sur le télétravail dans notre région est-il le nom ?

Nous vous laissons le soin d'y réfléchir...

Pour notre part, qu'à cela ne tienne, malgré cette adversité de la direction et des autres élus, vos élus CFDT ne sentent pas découragés, bien au contraire : **nous en sortons même renforcés par la conviction acquise d'être les seuls à exiger de l'entreprise qu'elle s'occupe de vous comme elle vous demande de s'occuper de vos clients.**

Bien que minoritaires, s'agissant de votre santé et de votre sécurité, nous ne lâcherons rien et persisterons à exiger de la direction qu'elle nous prouve avoir tout est mis en œuvre pour prévenir et assurer votre santé et votre sécurité.

Comme toujours, nous continuerons à travailler aussi bien collectivement qu'individuellement à vos côtés pour que notre « belle » entreprise, la première banque d'Europe, respecte ses obligations, et notamment celle de prévenir et d'assurer la protection de la santé et la sécurité de tous ses salariés.

**Parce que ce qui est essentiel pour nous, c'est vous,
Parce que votre santé, c'est l'affaire de tous mais surtout de notre
employeur !**

LA RÉORGANISATION POUR LES NULS

